

**Développement.** Il ne reste déjà presque plus de foncier disponible dans les nouvelles zones en commercialisation. Le Parc Grand Est devra être lancé plus vite que prévu.

## Zones d'activités : le Grand Dijon victime de son succès

**U**n chiffre résume le succès rencontré par le Grand Dijon : chaque année en moyenne depuis 2001, 20 hectares de terrains sont cédés à des entreprises, soit deux fois plus que pendant chacune des cinq années précédentes, précise-t-on aux services économiques de l'agglomération. Conséquence : les nouvelles zones d'activités ouvertes à la commercialisation sont déjà quasiment pleines. Petit retour en arrière. En 2003, CLM Industrie acquiert le dernier terrain disponible de la zone Excellence 2000, à Chevigny-Saint-Sauveur, rejoignant Pomona, Koyo et Urgo. Le Grand Dijon décide alors d'étendre de 18 hectares la zone Cap Nord, d'aménager une zone de sept hectares à l'arrière d'Ikea, sur l'ancienne friche de la Seita, d'ouvrir un parc de 4,5 hectares dédié aux biotechnologies (Mazen-Sully) et surtout de créer une nouvelle zone d'activités de 35 hectares, Parc Valmy, au nord de la Toison d'Or. En quelques mois, la



quasi-totalité des parcelles ont été cédées.

Les deux sites de Cap Nord affichent complet. Lors du dernier conseil du Grand Dijon, jeudi dernier, sept opérations ont par exemple été approuvées par les élus. Sur l'extension de Cap Nord, ainsi, Bati-franc achète 5.000 mètres carrés de terrain (et va construire pour Dekra), Autocasse 14.000 mètres carrés, l'entreprise de travaux publics Désertot 11.580 mètres carrés et la SCI Barbary Lane 4.500 mètres carrés (pour le compte de Frans Bonhomme). Sur l'ancien site Seita, après La Poste qui va construire un centre de distribution courrier, Lejay Lagoute et Automatismes du Centre-

Est vont construire leurs nouvelles usines, et une crèche d'entreprise va voir le jour.

Il est désormais acquis que la future clinique de la Générale de santé ne sera pas construite à Valmy – selon nos informations, le site finalement retenu pourrait être celui des Abattoirs. Du coup, 14 hectares, gelés en prévision de cette éventuelle implantation, sont de nouveau commercialisables. Mais vu la liste d'attente, le Grand Dijon a décidé d'accélérer la création du nouveau parc d'activités et lancera rapidement la deuxième tranche de 14 hectares. Le site a déjà séduit trois promoteurs qui vont construire des immeubles de bureaux : les Dijonnais DTZ

Jean Thouard et Voisin mais également le groupe Lazard, qui vient de signer pour un terrain de 24.500 mètres carrés sur lequel il va construire, en blanc, 12.250 mètres carrés de bureaux – le premier bâtiment devrait être livré avant la fin de l'année 2007. Par ailleurs, le BAU a prévu de quitter ses actuels locaux de Talant pour s'implanter dans la zone.

Reste Mazen-Sully, où un troisième terrain (après celui où s'est installé Odil et celui où se construit l'hôtel d'entreprise de la Société patrimoniale) vient d'être acquis par une toute jeune entreprise spécialisée dans les allégations santé, CEN Nutrimint. Il reste 3,5 hectares libres. Le succès rapide de la commercialisation de ces zones fait dire à François Rebsamen que l'aménagement du futur Parc Grand Est, sur 100 hectares aux abords de la liaison Dijon-Arc-sur-Tille, sur les communes de Quetigny et à Saint-Apollinaire, devra être avancé : le parc sortira de terre avant 2010, estime-t-il.

PATRICE BOUILLOT